

Fusion sur la Riviera

Veytaux se refuse encore une fois à sa voisine

Le projet de mariage a été rejeté ce dimanche par la population veytausienne. Au bout du suspense, ce sont une douzaine de voix qui ont fait la différence.

Rémy Brousoz

Quand ça veut pas, ça veut pas. Plus de soixante-trois ans après avoir refusé de se fondre dans ce qui est devenu l'actuelle ville de Montreux, la Commune de Veytaux choisit à nouveau de tracer sa propre route. Ce dimanche, sa population a rejeté la convention de fusion qui devait la lier à sa grande voisine. Un non lâché du bout des lèvres, puisque les bulletins opposés à ce mariage se sont élevés à 208, contre 196 favorables.

À 12h45, les rues du village étaient calmes et désertes lorsque les résultats sont tombés. Une sobriété qui fait écho à la réaction de Jean-François Pilet, le fer de lance des anti-fusion. «Je suis soulagé que la raison l'ait emporté sur la fiction», formule-t-il au fond de son carnet, en préparant la verrée qui devait se tenir en fin de journée.

Ce qui a fait pencher la balance selon lui? «Nous avons fait une campagne qui se voulait objective, étayée avec des chiffres connus. Ce sont des éléments qui ont payé, estime-t-il. Je ne comprends pas que l'on puisse, comme l'ont fait les pro-fusion, affirmer que les finances communales vont mal.»

À la santé de la vallée de Joux!

Chez les partisans de ce mariage, dont une poignée s'étaient réunis, les sourires étaient évidemment amers. «On trinque à la fusion de la vallée de Joux!» plaisante l'un d'eux en levant son verre. «Je suis évidemment déçu», confie Jean-

Marc Emery, à la tête du mouvement pro-fusion Veytaux son avenir.

«On se retrouve avec 200 habitants qui ne pensent pas la même chose que les 200 autres. Il va falloir que la Municipalité fasse un gros travail de réunion. Ce qu'elle n'a pas fait jusqu'à présent.» Car, selon lui, la douzaine de voix leur ayant ôté la victoire sont de la responsabilité de l'Exécutif. «Ne serait-ce que par son opposition déclarée à la fusion.»

Vers une avalanche de démissions?

La possibilité d'un éventuel recours était encore en discussion dimanche après-midi. En raison, dit-on, des chiffres articulés par leurs adversaires durant la campagne. Une perspective à laquelle Jean-Marc Emery ne se disait «pas très favorable».

En revanche, le verdict pourrait avoir de sérieuses conséquences politiques, puisque 29 des actuels 35 conseillers communaux sont issus d'une liste pro-fusion. Faut-il s'attendre à une cascade de démissions? «Il faudra assister à la prochaine séance pour le savoir», répond Jean-Marc Emery, qui siège lui-même. «Mais c'est vrai que notre présence n'a plus vraiment de sens aujourd'hui.»



Il était 12h lorsque l'huissier Michel Blum a affiché les résultats au pilier public.

R. BROUSOZ

«Pas besoin l'une de l'autre pour vivre» De son côté, la syndique de Veytaux, Christine Chevalley, avait le triomphe modeste. «Jusqu'au dernier moment, on a senti que la population était partagée. Que cela penche finalement vers le non, je ne vais pas vous dire que ça me déplaît», lâche l'édile, qui tient à sou-

ligner la participation aux urnes dans sa commune, à savoir 59,5%: «Ça me réjouit sincèrement.»

Quant aux inquiétudes liées à l'état des finances veytausiennes, elle se veut rassurante. «Cela a été relevé dans la convention de fusion, les deux communes n'ont pas besoin l'une de l'autre pour vivre. Je ne sais pas ce qui va se passer dans cinq ou dix ans, mais on ne peut pas dire que Veytaux va actuellement mal. On va même plutôt bien.»

Le syndic montreusien «fier» de sa population

Du côté de Montreux, la rupture

de ces fiançailles ne fâche visiblement pas, même si le projet de fusion y a été plébiscité à 83%. La participation, elle, y est moins chaleureuse (35%).

«Je suis fier du résultat, montre la grande ouverture de notre population», réagit le syndic, Olivier Gfeller. «Quel que soit oui ou non, il n'y aurait eu d'incidence, poursuit l'édile. Les autorités et l'administration montreusiennes ont répondu à la demande de la population veytausienne.»

C'est cette dernière qui a soutenu en 2018 l'élaboration d'une convention.

PUBLICITÉ

Concours
10x2 billets

Concert de Bryan Adams

10 novembre 2024

Participez à notre concours et tentez de gagner 2 billets pour le concert de Bryan Adams!

Bryan Adams est considéré comme l'un des musiciens live les plus captivants au monde! Depuis maintenant quatre décennies, il parcourt le monde et enthousiasme son public avec des représentations pleines d'énergie, grâce à sa présence scénique contagieuse et sa voix incroyable. Il a reçu de nombreux prix et distinctions, dont trois nominations aux Oscars, cinq nominations au Golden Globes, un Grammy Award et 20 Juno Awards.

Tentez votre chance et gagnez des billets pour son concert à Bâle.

Votre gain carte blanche

10x2 billets, places assises d'une valeur de CHF 135.-

Pour participer:

Internet: concours.carteb.ch

Ou par carte postale à:

Tamedia SA / carte blanche, Bryan Adams / Avenue de la Gare 33 / 1001 Lausanne

Délai de participation: 10 octobre 2024
Les gagnants seront informés par écrit

Riviera Chablais

ÉDITION GRATUITE

Hebdo

Abonnez-vous pour le recevoir chaque semaine



Découvrez nos formules

abo.riviera-chablais.ch

Pub

Achat de bijoux, or, montres et argenterie

Lors du test comparatif à la RTS, nous sommes sortis 1^{er} au niveau prix, sérieux et honnêteté en Suisse romande.

Résultat sur www.bijouxor.ch

Atelier de bijouterie, Yves Rochat
Tél. 021 981 2001 - www.bijouxor.ch



L'édito de Xavier Crépon

Susciter le débat, encore et toujours

Ce week-end, Veytaux et Montreux se prononçaient sur leur éventuel mariage. Plus de 60 années après une première tentative avortée, lorsque Les Planches s'alliaient au Châtelard pour constituer Montreux, les Veytau-siens ont à nouveau choisi de ne pas rejoindre leurs voisins. Pourtant, c'est cette même population qui avait plébiscité en 2018 ce rapprochement avec celle que l'on nomme «Perle de la Riviera». Cette perle n'a donc pas brillé assez fort... À Montreux, la messe semblait être dite, bien avant le vote final. Le tout s'est donc joué à Veytaux où seules 12 petites voix ont fait pencher la balance, avec une participation à plus de 59%, un taux qui démontre la sensibilité du sujet. Près d'un mois avant les votations, le débat public organisé dans leur Commune avait fait salle comble. «La plupart des gens savent déjà ce qu'ils vont voter.» «Tout a déjà été dit, à quoi bon encore discuter?», y avait-on notamment entendu. Certains admettaient toutefois avoir été aidés à finaliser leur décision. À quel point la soirée a-t-elle pesé sur cette part d'indécis? Difficile à dire, mais le score final ultra-serré a rappelé l'importance de susciter le débat jusqu'au bout! Souhaitons désormais que le climat se pacifie au sein du Conseil communal de Veytaux, dont 29 membres sur 35 étaient favorables au mariage. Les prochains débats avec la Municipalité, qui s'est clairement affichée contre la fusion, le diront.

P.05



À la conquête des mines englouties

Le plongeur-photographe Gatien Cosendey s'est lancé dans l'exploration des anciens gisements d'asphalte de La Presta, dans le Val de Travers. Découvrez son récit.

Page 17

CHABLAIS P.15

À Ollon, le projet de terrain de foot est balayé dans les urnes

VEVEY RIVIERA BASKET P.23

L'avenir du club reste incertain à trois jours de la reprise

Zoom

Le bostryche, cet insecte qui fait courir les bûcherons



R. Brousoz

Pénible et parfois interminable, la tâche du coléoptère mobilise des équipes entières de travailleurs. C'est le cas à Montreux, dont les 1'500 hectares de forêts font face à une explosion des nids de puis le début du mois d'août. Notre reportage dans la région de Chessy, aux côtés d'un groupe de bûcheron

Riviera P.09

Faillite du Vibiscum Festival

Dettes colossales, créanciers en colère, festivaliers en rogne. La liste de griefs est aussi importante que l'ardoise laissée derrière la grand-messe musicale aux ambitions jugées démesurées par beaucoup. Après l'annulation de sa 3^e édition, la manifestation est déclarée en faillite par le Tribunal cantonal. Place maintenant à l'Office des poursuites pour l'inventaire des actifs financiers et la redistribution à ses différents créanciers.

Pub



Chiffelle Immobilie Local

Norbert Muller a rejoint Freddie au paradis

Montreux

Le commerçant, grand fan du chanteur de Queen, s'en est allé. Patron du Bazar suisse, il n'a pas ménagé ses efforts pour soutenir le commerce de la Perle de la Riviera.

Christophe Boillat
cboillat@riviera-chablais.ch

On ne le verra plus vendre de coucou ni de couteau rouge à croix blanche et autres souvenirs helvètes aux nombreux touristes qui entraient dans son Bazar suisse, magasin historique de la Grand-Rue de Montreux: Norbert Muller est décédé. Le commerçant, à son poste pendant près de 50 ans, s'en est allé dernièrement. Discrètement. Il avait 69 ans. Il était le père de Lucien et Sita, nés d'un premier mariage.

«Il est né à Interlaken et est arrivé très jeune à Montreux avec ses parents. Mon grand-père avait acheté le Bazar anglais en bas des escaliers de la gare», dit Lucien. Norbert n'a pas d'abord œuvré dans le commerce de souvenirs. «Il a travaillé à l'Office du tourisme de Montreux avec Raymond Jaussi, le grand patron emblématique, Claude Nobs ou encore Naseem Merali.»

Mais assez rapidement, le jeune Norbert a rejoint le Bazar anglais, rebaptisé Bazar suisse. L'enseignante, qu'il a dirigée avec la mère de ses enfants, a ensuite déménagé à son emplacement actuel, presque en

face du Marché-Couvert et de la statue érigée en 1996 en l'honneur d'un certain Freddie Mercury...

«Mon père a tout de suite compris quel serait l'impact pour la ville d'avoir la chance de la posséder. Des clients lui demandaient des souvenirs en lien avec le chanteur de Queen. De fait, il a obtenu des exclusivités consenties par le management de l'artiste et du groupe. Il était de surcroît passionné de musique et fan de Queen et du Montreux Jazz Festival où il m'a emmené dès mes premières années», poursuit Lucien.

Norbert Muller, qui a longtemps fait partie du comité de l'Association des commerçants de Montreux, qu'il a présidée comme il a présidé la Société industrielle et commerciale, s'est dit alors qu'il fallait faire quelque chose d'important autour de cette statue et de l'héritage laissé par Freddie.

«Avec Peter Freestone, l'assistant personnel du chanteur, Rita Balesi et Serge Rentsch, ils ont inventé les Freddie Celebration Days qui lui rendent hommage tous les ans depuis 2001, autour du 5 septembre, date de sa naissance.» Il était aussi très proche du regretté David Richards, mythique ingénieur du son qui a notamment enregistré des albums de Queen, de Bowie, des Stones, d'AC/DC ou de Yes.

Très actif donc dans la vie commerciale et touristique de sa ville, Norbert Muller «a fait partie de l'équipe qui a créé avec d'autres confrères de la Grand-Rue, dont Pascal Bettex, alors président de l'Association des commerçants, le Marché de Noël de Montreux en 1994», conclut Lucien, qui anime les Freddie Tours, parcours initiatique autour du riche lien qui unissait l'artiste à Montreux.

Norbert Muller (à gauche) avec Peter Freestone, l'assistant personnel de Freddie Mercury. | LDD



Veytaux refuse à nouveau le mariage avec Montreux

Il était 12h45 lorsque l'huissier Michel Blum a affiché les résultats au pilier public de Veytaux.

Fusion

Pour une poignée de voix, la population du village a rejeté dimanche le projet d'union avec sa grande voisine. Récit et conséquences possibles de ce scrutin historique.

Textes et photo: Rémy Brousoz rrousoz@riviera-chablais.ch

Quand ça veut pas, ça veut pas. Plus de 63 ans après avoir refusé de se fondre dans ce qui est devenu la Ville de Montreux, la Commune de Veytaux choisit à nouveau de tracer sa propre route. Dimanche,

sa population a rejeté la convention de fusion qui devait la lier à sa grande voisine. Un «non» lâché du bout des lèvres, puisque les voix opposées se sont élevées à 208, contre 196 favorables.

«Jusqu'à présent, Montreux faisait preuve d'une certaine bienveillance»

Du côté de Montreux, la rupture des fiançailles ne fâche visiblement pas, même si le projet de fusion y a été plébiscité à plus 83%. La participation, elle, y est moins chaleureuse, puisqu'un citoyen sur trois a voté. «Je suis fier du résultat de Montreux, qui montre que notre population a une grande ouverture», réagit son syndic Olivier Gfeller. «Que ce soit oui ou non, il n'y aurait pas eu d'incidence, poursuit l'édile. Les autorités et l'administration montreuusiennes ont répondu à la demande de la population veytausienne, qui a souhaité en 2018 l'élaboration de cette convention.»

Tout de même, les relations entre les deux voisines vont-elles changer à la suite de ce verdict, et notamment dans les collaborations qui existent au niveau de certains services? «Jusqu'à présent, Montreux faisait preuve d'une certaine bienveillance à l'égard de Veytaux, en imaginant qu'un jour il y aurait une fusion. J'ignore si l'état d'esprit va changer. Mais on doit continuer à travailler avec pragmatisme dans l'intérêt des deux Communes», conclut le syndic montreuusien.

«Je suis soulagé que la raison l'ait emporté sur la fiction», souriait Jean-François Pilet, fer de lance des anti-fusion, au moment de l'annonce des résultats. À douze voix près, lui et son Association «1843 Veytaux-Chillon» auraient été les perdants du jour. Ce qui a fait pencher la balance, selon lui? «Nous avons fait une campagne qui se voulait objective, étayée avec des chiffres connus. Ce sont des éléments qui ont payé, estime-t-il. Je ne comprends pas comment on pouvait, comme les pro-fusion, affirmer que les finances communales vont mal.»

À la santé de la Vallée de Joux!

Chez les partisans de ce mariage, le sourire était aussi sur les visages, sans toutefois pouvoir rivaliser avec l'amertume. «On trinque à la fusion de la Vallée de Joux!», plaisantait l'un d'eux en levant son verre.

«Je suis évidemment déçu», confiait plus sérieusement Jean-Marc Emery, à la tête du mouvement pro-fusion «Veytaux-son-avenir». «On se retrouve avec 200 habitants qui ne pensent pas la même chose que les 200 autres, expose-t-il. Il va falloir que la Municipalité fasse un gros travail de réunion, ce qu'elle n'a pas fait jusqu'à présent.» Car selon cet ancien municipal, la douzaine de voix ayant fait la différence sont de la responsabilité de l'Exécutif. «Ne serait-ce que par son opposition déclarée à la fusion. Elle n'avait pas ce rôle à jouer.»

«Notre Commune va bien»

La syndique Christine Chevalley, justement, avait le triomphe modeste. «Jusqu'au moment, on a senti que la position était partagée. Je ne vais vous dire que ça me déplaît, cela penche finalement vers le non», lâchait l'édile au téléphone qui tient à souligner la partition importante aux urnes de sa commune, à savoir 59,5% me réjouit sincèrement.»

Quant aux inquiétudes liées à l'état des finances veytausiennes, Christine Chevalley se veut rassurante: «Ça a été relevé dans la convention de fusion, les Communes n'ont pas besoin de l'une de l'autre pour vivre. Je sais pas ce qui va se passer dans 5 ou 10 ans, mais on ne peut pas dire que Veytaux va mal. C'est même plutôt bien.»

Vers des démissions en cascade?

Il n'empêche, le résultat du scrutin pourrait avoir de sérieuses conséquences politiques, puisque 29 des 35 conseillers communaux actuels sont issus d'une commune pro-fusion.

Faut-il s'attendre à une cascade de démissions au sein du corps délibératif? «Il faudra assister à la prochaine séance (ndlr: lundi 4 novembre pour le savoir», répond Jean-Marc Emery, qui siège lui-même à l'hémicycle. «Mais c'est vraiment notre présence n'a plus vraiment de sens aujourd'hui.»

Pub



BIG LOVE.

MINI
BIG LOVE
DAYS.

RÉSERVER UN ESSAI CHEZ DIMAB GROUPE



Montreusiens et Veytausiens voteront sur la fusion

Nouvelle commune

Les élus des deux localités voisines ont validé simultanément mardi dernier le principe d'une union. Le peuple aura le dernier mot le 22 septembre.

Xavier Crépon

xcrepon@riviera-chablais.ch

Veytaux et Montreux ont franchi un pas supplémentaire vers un mariage mardi dernier. Les élus des deux Conseils ayant validé la convention de fusion, le dernier acte se jouera dans les urnes le 22 septembre.

Les citoyens diront oui ou non à cette union, 63 ans après la fusion des Planches et du Châtelard, constitutive de la Commune de Montreux. Le 16 avril 1961, les Veytausiens avaient refusé de se joindre au mouvement.

Depuis, l'eau a coulé sous les ponts et l'idée d'une nouvelle union est revenue à l'ordre du jour. C'est même les Veytausiens qui ont relancé la machine en 2018, en acceptant à plus de 71% une initiative populaire. L'état alarmant des finances, ainsi que les nombreuses collaborations avec sa voisine avaient motivé la démarche.

Un contexte tendu

Les élus des deux Communes se sont réunis mardi dernier - dans des salles distinctes - afin de se déterminer. Les présidents des Délégations s'étaient également coordonnés pour que le vote soit simultané.

À Veytaux, la perspective de se faire intégrer dans la Perle de la Riviera a contribué à tendre les débats. Deux rapports de commission sont ainsi sortis du chapeau. Six commissaires ont donné un avis favorable contre un défavorable.

S'en est suivie une partie de ping-pong: d'un côté on avance le droit à la démocratie et la nécessité de laisser le peuple s'exprimer dans les urnes, de l'autre on souligne une convention qui va à l'encontre des intérêts de la population. Entre les finances communales, la future répartition de la péréquation, la proximité avec l'administration, les subventions publiques ou encore les impôts et taxes, de nombreux enjeux sont abordés.



Les futures armoiries de la nouvelle Montreux.

DR

Non à la fusion, oui au vote

La Municipalité s'est, elle, carrément positionnée contre cette alliance à l'unanimité: «La convention de fusion telle que présentée est effectivement applicable, mais au vu des éléments contenus dans le rapport final, la fusion n'est ni nécessaire, ni indispensable [...] Les deux Communes peuvent parfaitement vivre indépendamment l'une de l'autre [...] La perte des avantages liés à une petite entité n'est guère compensée par les avantages que Veytaux trouverait au sein d'une grande.» Toutefois, elle a préconisé de soumettre le projet de fusion à la population «afin d'aboutir au processus démocratique». Le vote s'est finalement joué à bulletins secrets avec un dénouement clair: 25 pour la convention, 8 contre et 1 blanc.

À Montreux, il n'y a en revanche pas eu de débat: 89 oui et 1 non. Un résultat qui a dû être corrigé après-coup, le président du Conseil ayant voté par erreur, alors qu'il n'était pas censé le faire. Une anecdote qui ne portera pas à conséquence, le préfet ayant validé le résultat final.

Place désormais à la campagne. En cas de oui le 22 septembre, l'entrée en force de la nouvelle commune adviendra en 2026.

Les marchés mettent les voiles à Clarens



De nombreux et différents marchands animent les quais de Montreux



Clarens les accueillera durant deux mois

Montreux

Festival de jazz oblige, les commerçants vont quitter les quais durant deux mois. Une poignée d'entre eux s'installera sur la Grand-Place de Clarens.

Textes: Christophe Boillat
Photos: Laurent de Senarclens
cboillat@riviera-chablais.ch

Tous les vendredis, depuis des décennies, des commerçants, d'ici et d'ailleurs, s'installent sur les quais animés de Montreux. Sur les étals, on trouve des bougies, des bijoux et autres pierres, des sacs, des chapeaux, etc. Maraîchers, bouchers, vendeurs de pizzas, boulangers sont aussi présents et depuis vendredi dernier également un rôtisseur de poulets. Durant l'année se tiennent aussi des marchés du week-end.

Marchands et clients vont devoir changer leurs habitudes entre fin mai et début août. L'implantation provisoire cette année et l'an prochain du Montreux Jazz Festival sur les quais en est la cause. Certains vendeurs, de loin pas tous, vont migrer sur la Grand-Place de Clarens, située derrière la clinique CIC. On ne connaît pas encore avec certitude le nombre, ni l'identité des heureux élus

Dynamiser la place

La migration à Clarens a été proposée par la Commune comme solution de remplacement. Le processus habituel de demande de manifestation a été suivi: «formulaire Pocama et autorisations de la part de la Commune, ainsi que de l'ASR», a-t-on appris auprès de l'administration. La confirmation officielle d'autorisation a été envoyée à l'organisateur le 29 avril.

«Nous avons à l'origine cherché une alternative à proximité du centre de Montreux, pour finalement opter pour Clarens, ville dans la ville avec sa forte densité urbaine composée de 10'000 habitants», détaille le municipal Jean-Baptiste Piemontesi, pour qui «ce qui était une contrainte s'est transformée en opportunité».

Président de l'Association des intérêts de Clarens, Patrick Grognoz «voit d'un très bon œil que des commerçants puissent tenir un marché hebdomadaire. Nous organisons ponctuellement des animations, notamment pour les enfants, aussi la Fête de la musique en juin, mais là, ça apporterait beaucoup de dynamisme à la place». Des bacs de potagers urbains sont actuellement installés sur cette Grand-Place et un foodtruck y vient une fois par semaine.

Retour sur les quais, où les marchands ont été prévenus par l'Association Marchés de Montreux. «C'est quand même embêtant pour nous de ne pas pouvoir venir pendant deux mois», regrette Domenico Cappellano. Le primeur de Crissier vend fruits et légumes depuis 30 ans à Montreux. «Déplacer un marché, on a déjà vu, mais on aurait bien souhaité qu'il reste sur les quais, à 500 mètres d'ici par exemple.»

Courgettes et pommes dans son panier, Tracy regrette que le marché qu'elle fréquente chaque vendredi migre à Clarens. «Je fais tout à pied et je n'ai pas envie de me rendre en bus là-bas. Enfin on verra...» Pas de soucis en revanche pour Fussun. «Ce sera même mieux et plus pratique, car c'est plus proche de chez moi.»

Chiffre d'affaires en baisse ?

Laurent est employé de la boucherie veveysanne Stuby. Son étal très achalandé est un incontournable du marché depuis 20 ans. «On était un peu dans l'expectative, on a un peu râlé, mais

maintenant il semble qu'on soit au clair. On est même venus mesurer mon camion ce matin (ndlr: vendredi dernier).»

Alberto travaille, lui, à la boulangerie Rolf Chapuis à Palézieux. Ramequins et petites pizzas cuisent pendant que le jeune homme emballe pains et autres viennoiseries. «Je ne sais pas encore si nous avons été choisis pour aller à Clarens.» Renseigne-

suis aussi officiellement retenu (rire). Mais j'irais tout de même leur dire bonjour à Clarens.»

François Pahud n'ira pas plus. Gemmologue à Vevey, patron de «L'Âge de pierre» tous les vendredis depuis plus de 20 ans, «n'a pas reçu de propositions, mais de toute manière m'intéresse pas. J'espère trouver une autre place durant deux mois».



«Avec ce déplacement, je m'attends à une perte de chiffre d'affaires. Je vais essayer pendant un mois, mais si ça ne marche pas, j'arrêterai»

Domenico Cappellano, Primeur

ment pris, c'est le cas. Les places seront chères à la Grand-Place. «Nous aurons six à sept places, informe Patrick Grognoz, uniquement pour des métiers de bouche.»

«Tuck Box» n'en sera pas. Son patron Philippe Fournier, ancien cycliste semi-pro chez Cilo, tient son magasin mobile depuis près de 20 ans. Il commercialise des produits anglais importés: marmelades, bières, crackers, bonbons, sauces, etc. «Je n'ai pas envie d'y aller. J'ai la chance de me rendre sur d'autres marchés et je

Autant le primeur que le boucher sont circonspects. Domenico Cappellano s'inquiète néanmoins: «Peut-être que mes clients ne vont plus me voir pendant deux mois ne vont plus me voir. Je m'attends donc à une baisse de chiffre d'affaires. Je vais essayer pendant un mois, mais si ça ne marche pas, j'arrêterai.» Laurent de la boucherie Stuby s'attend à ne plus voir la moitié des clients. «Ce qui est sûr, c'est que les personnes âgées, notamment en déambulateur, on va perdre.»

En bref

RIVIERA

Navigation synchronisée

Retour de la parade navale le dimanche 26 mai, dès 10h, et pour la première fois dans les villes de Vevey et La Tour-de-Peilz. La flotte Belle Époque de la CGN se donne rendez-vous pour un ballet aquatique. Sur les rives, diverses animations auront lieu sur les quais Perdonnet et Émile-Louis Roussy. **NDE**

TRANSPORTS PUBLICS

La flotte au biogaz s'agrandit

Les transports publics VMCV ont inauguré vendredi leurs six nouveaux bus au biogaz. La compagnie porte ainsi à douze le nombre de véhicules roulant entièrement à cette énergie verte. Pour ce faire, elle s'est associée à Energiapro, fournisseur de ce carburant renouvelable et produit localement. **KDM**

Pub

NOFIVAL fiduciaire et révision

UN REGARD FRAIS SUR VOS COMPTES

Marigny - Sion - Aigle - Monthey - Sière - www.nofival.ch